



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 - FORMATION INITIALE

Dernière mise à jour le 12/09/2023.

OBJECTIF

Cette formation a pour finalité de permettre à l'ensemble du personnel l'identification d'une situation d'urgence à caractère médical et sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation de gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée. La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier et de prendre en charge les urgences vitales (Alerter Protéger/ Chariot d'urgence/ Hémorragies/ Obstructions aiguës/ Inconscient/ ACR adulte - enfant)
- Être capable de réaliser le bilan d'une victime et l'alerte associée. (Bilan synthétique: appel ou transmission)
- Être capable d'identifier et de prendre en charge les urgences relatives ou potentielles. (Malaises- AVC- Septicémie / Traumatismes osseux- cutanés/ Brûlures/ Accouchement inopiné)
- Être capable d'identifier et d'appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de maîtrise des risques NRBC. (SSE / Hygiène)
- Être capable d'intervenir en équipe et de s'intégrer dans les plans d'urgences.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnées dans la quatrième partie du code de santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D.451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription sur demande auprès de Maud WERY : contacts@forsim.fr ou contacter le centre au 02 46 85 02 79 afin de recevoir la fiche d'inscription Délais d'inscription conseillé : 45 jours avant le démarrage de la session.

Tarif	380 € HT par participant
Réf.	AFGSU 2 - FI
Contact	0246850279 contacts@forsim.fr www.forsim.fr

PRÉ-REQUIS

- Exercer ou être admis à suivre une formation à une des professions inscrites dans la 4ème partie du Code de la Santé Publique

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Site adapté et accessible aux personnes en situation de handicap' Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap - Référents handicap sur le site Coordonnées : Leslie DUMONTET - 02 46 85 02 64 - contacts@forsim.fr



MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel Recueil des attentes des participants
Évaluation des acquis tout au long de la formation Pédagogie active basée sur la participation des apprenants.

TAUX D'OBTENTION

99%

ÉQUIVALENCES

Aucune

SUITES DE PARCOURS

Formation continue AFGSU 2

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation Matériel mis à disposition : Mannequins, DAE, matériel d'immobilisation

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Non

PASSERELLES

Aucune



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel



Effectif par session

6 mini > 12 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40 %

L'alerte et l'information

- Les moyens d'alerte
- Les interlocuteurs internes ou externes
- Le message d'alerte

La protection

- Les dangers immédiats
- La protection adaptée

La prise en charge des Urgences Vitales

- L'inconscience
- L'arrêt cardiaque
- L'utilisation des appareils non invasifs
- L'obstruction aigüe des voies aériennes
- L'hémorragie externe

L'entretien du matériel d'urgence

- La maintenance des matériels d'urgence
- La matériovigilance des matériels d'urgence

La prise en charge des Urgences Potentielles

- Les malaises
- Le traumatisme osseux ou cutané
- Le matériel d'immobilisation
- L'enlèvement d'un casque intégral
- Les relevages et brancardages
- Les brûlures
- Les accouchements inopinés

Les risques collectifs

- Les règles élémentaires d'hygiène
- Les risques NRBC et l'activation des annexes NRBC
- La participation aux plans sanitaires

PARTIE PRATIQUE | 60 %

Mises en situation d'intervention :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien.
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée.
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.
- Arrêter une hémorragie externe.
- Utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme.
- Effectuer un relevage et un brancardage.
- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats.
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats.



Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : **Formation non certifiante**

LES PLUS

Nombreuses mises en situation d'intervention , Attestation délivrée par le CESU (Agrément CESU 77)

INTERVENANT(S)

Formateur habilité par le CESU
Professionnel de l'Urgence

ÉVALUATION

Évaluation pratique au cours de mise en
situation

ATTRIBUTION FINALE

ATTESTATION DE FORMATION AUX
GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU
2

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 48 mois, l'apprenant doit suivre une session de ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE Niveau 2 - Formation Continue